



Vol à l'étalage premier cas.

Par **Cartman31**, le **30/07/2010 à 07:47**

Bonjour.

Hier avec mon épouse nous avons fais nos course en grande surface.
Nous utilisons leur ouveau système de " zapette".

Or hier nous avons eu un soucis, des articles ont été oubliés à la scanette (volontairement pour certains, et non volontairement pour d'autres car chacun pensait que l'autre les avaient scannés).

Résultat un écart assez conséquent sur le prix à payer et celui que nous avons réglés en caisses.

Interpellation par les vigiles, nous avons reconnus les faits et payé la totalité de nos achats (1500€).

Après une bonne heure pour tout mettre en ordre nous sommes repartis (la police s'étant déplacée pour noter nos identités).

Les vigiles nous ont indiqués que le dossier serait transmis au procureur.

C'est la première fois que celà nous arrive et certainement la dernière.

Que risquons nous exactement ?

Par avance merci de votre réponse